

Termes de référence pour le recrutement d'un Co-Responsable du Développement du Secteur Privé au Projet de Développement Local pour l'Emploi (PDLE)

1. Contexte et objectifs du projet

Le Projet de Développement Local pour l'Emploi a pour objectif de créer des opportunités génératrices de revenus et d'améliorer l'accès aux services de base à Bujumbura et dans d'autres régions sélectionnées du Burundi. Le Projet cible particulièrement les groupes de personnes vulnérables à travers l'appui aux micros, petites et moyennes entreprises et à travers des travaux de constructions d'infrastructures publiques de base. Le projet comprend trois composantes à savoir (i) les infrastructures et le Développement Local, (ii) l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et (iii) la Gestion du Projet. Dans la composante (i), le projet finance un ensemble de sous-projets de petites infrastructures municipales et communales pour améliorer l'accès aux services de base et créer des emplois immédiats au profit des populations les plus vulnérables dans les zones ciblées. Dans le cadre de la composante (ii), l'appui aux PME est consacré essentiellement au secteur de l'agrobusiness et de la construction (BTP). Il s'intéresse en particulier aux filières « produits de la pêche » et « fruits » côté agrobusiness, et « argile » et « pierre » côté construction. Un fonds catalytique sera mis à la disposition des PME travaillant dans ces filières pour financer les investissements destinés à améliorer la compétitivité de leur secteur.

Pour réaliser ses objectifs et atteindre les performances souhaitées tels que prévu dans le document justificatif de la demande de l'avance de préparation du Projet, le Gouvernement désire recruter un Expert Co-Responsable du Secteur Privé; cet expert devra faire preuve de professionnalisme, honnêteté, organisation et devra être doté(e) d'une grande capacité de travail.

2. Tâches du Co-Responsable du secteur privé

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, le Co-Responsable en Développement du secteur privé exerce essentiellement les tâches suivantes :

De manière générale

Le Co-Responsable est chargé de :

- Appuyer le Responsable du « secteur privé » dans ses missions portant globalement sur : (i) le soutien financier direct aux MPME ; (ii) le renforcement des capacités institutionnelles de l'API, la CFCIB, les chambres sectorielles de l'agro-industrie et de la construction afin d'améliorer la qualité et la durabilité de leurs services ; ((iii) l'amélioration de l'environnement des affaires ;
- Participer au ciblage des bénéficiaires potentiels et des projets éligibles au financement ;
- Suivre les dossiers des promoteurs de projets sélectionnés des guichets 1, 2 et 3 ;
- Mener des actions d'accompagnement/coaching des promoteurs de projets après financements ;
- Travailler en synergie avec le cabinet d'appui technique à la gestion du fonds catalytique ;

- Exécuter tout autre travail demandé par le Coordonnateur en rapport avec le secteur privé.

Spécifiquement

Le Responsable est chargé de coordonner les activités liées au processus de l'opérationnalisation du fonds catalytique sous l'appui du cabinet d'assistance technique en la matière. C'est à ce titre qu'il est appelé « Responsable Adjoint du Développement du Secteur Privé chargé du financement catalytique ».

3. Profil du Co-Responsable du Développement du Secteur Privé

- être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum [Bac + 4] minimum dans les domaines de l'Economie, de Droit, de Finance bancaire, de Gestion ou de Commerce;
- avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de développement du secteur privé, et au moins 2 ans en matière d'analyse avancée des questions liées à l'environnement des affaires ;
- avoir une expérience dans le recrutement, encadrement et supervision de service de consultants;
- avoir une bonne connaissance de travail avec l'administration publique ;
- justifier d'une très bonne connaissance des enjeux du développement du secteur privé au Burundi et du cadre légal et institutionnel du pays et de la Communauté d'Africaine de l'Est;
- avoir une maîtrise parfaite parlée et écrite du français. La maîtrise de l'anglais est un atout.

4. Conditions d'emploi

(i) Le Co-Responsable est un Consultant rattaché à l'Unité de Gestion du Projet de Développement Local pour l'Emploi (PDLE) ; (ii) c'est un poste de Consultant individuel à temps plein ; (iii) Il est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui serait assignée.

5. Rapports à produire

Un rapport périodique analytique et critique sur l'état d'avancement des activités du projet en rapport avec le Développement du secteur privé en général, avec un accent particulier sur la gestion du fonds catalytique. Ce rapport est à adresser au Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet.

6. Mode de sélection du consultant

Le consultant est sélectionné selon la méthode de sélection de consultant individuel, conformément aux directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition Janvier 2011 Version Révisée Juillet 2014 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

7. Indicateurs de performances

- Les délais de correspondance entre l'UGP et l'IDA dans le cadre des deadlines indiqués dans le manuel des procédures afin d'apporter à travers la communication et l'interaction entre l'UGP et l'IDA des réponses rapides pour traiter les dossiers sous sa responsabilité afin de réduire la durée moyenne d'obtention des Non Objections ;

- La qualité de communication et des clarifications aux institutions bénéficiaires des projets sous sa responsabilité pour une avancée des dossiers et le suivi du calendrier établi, pour une meilleure compréhension des règles de passation de marchés, une bonne qualité et ponctualité des rapports périodiques et l'encadrement des évaluations qualitatives des activités menées;
- Une haute qualité des dossiers tels que les TdR, les demandes de propositions et DAO pour les activités sous sa responsabilité ;
- la qualité et la complétude des rapports périodiques sur l'état d'avancement des activités sous sa responsabilité, et les différents processus de passation de marchés ; progrès et achèvement des indicateurs du projet de la matrice des indicateurs du projet restructuré et d'autres indicateurs d'impact pour chaque activité sous sa responsabilité.

